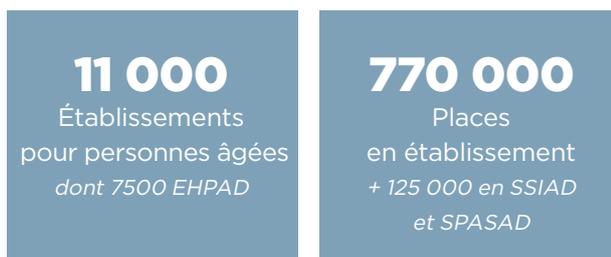


Chiffres clefs

National



Source : Statiss

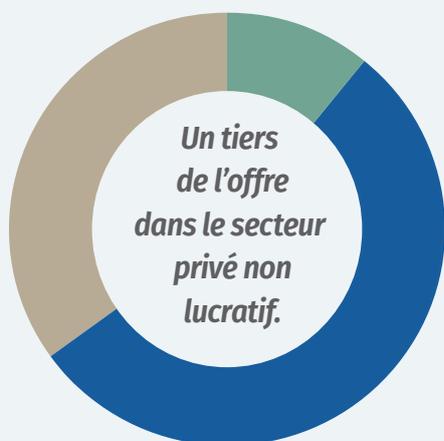
Nexem



Source : Nexem

500 000 salariés 

7 000 salariés 



Source : Finess, Statiss, Drees - Enquête Aide sociale

Les adhérents Nexem représentent 5 % des établissements du privé non lucratif.



Source : Nexem

1 325 000 personnes âgées bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

1,6 % des établissements et services adhérents à Nexem sur le secteur Grand âge.

Les principaux établissements et services

Les établissements et services accompagnant les personnes âgées sont publics, privés non lucratifs ou lucratifs. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) peuvent proposer plusieurs modalités d'accueil (hébergement permanent, temporaire ou accueil de jour). Les services à domicile interviennent également auprès des personnes en situation de handicap.

Établissements



Ehpad
Centres d'accueil de jour
Unité de soins de longue durée (USLD)
Résidences autonomie

Services à domicile



Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad)
Services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad)
Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (Spasad)

Le financement des établissements et services

Le financement des Ehpad et USLD repose sur trois sources différentes, en fonction de la nature de la dépense :

Soins

Forfait global versé par l'Assurance maladie via les agences régionales de santé (ARS)

Dépendance

Frais pris en charge par le conseil départemental via l'APA

Hébergement

Frais à la charge de la personne (possibilité de bénéficier d'aides sociales)

Le financement des services à domicile relève de l'Assurance maladie, des conseils départementaux ou peut être conjoint, en fonction de la nature de l'accompagnement qu'ils proposent :

SSIAD

Financement par l'Assurance maladie via les ARS

SPASAD

Financement par le conseil départemental via l'APA

SAAD



Les autres acteurs du secteur

Institutions centrales

Ministère des Solidarités et de la Santé
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Autorités de contrôle et de tarification

Agences régionales de santé (ARS)
Conseils départementaux

Partenaires institutionnels

Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)
Caisses de retraite complémentaire Mutuelles

Les enjeux et perspectives du secteur

Ces enjeux sont à l'origine d'une forte attente de la part du secteur d'une réforme d'envergure sur le grand âge et l'autonomie dans un contexte de création d'un 5^e risque de protection sociale dédié à l'autonomie (Loi de financement de la Sécurité sociale 2021).

- ▮ **La démographie** : répondre au vieillissement de la population, tant au regard du nombre de personnes âgées que de la prévalence des maladies chroniques.
- ▮ **L'individualisation du parcours et l'approche domiciliaire** : assurer la coordination entre les acteurs autour de la personne et diversifier les modalités d'accompagnement.
- ▮ **La conciliation entre les droits des personnes et l'impératif de sécurité** : un enjeu ancien en Ehpad, en particulier la liberté d'aller et venir, plus que jamais d'actualité avec la crise sanitaire.
- ▮ **Les maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson...)** : développer des modalités de prise en charge adaptées.
- ▮ **Le reste à charge** : trouver des solutions au problème du reste à charge des personnes et activer la solidarité nationale.
- ▮ **Les aidants** : reconnaître leur place et les soutenir.

Pour aller plus loin

- [Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches](#)
- [Rapport Dominique Libault \(2019\)](#)
- [Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement \(loi ASV, 2015\)](#)
- [Plan maladies neurodégénératives \(PMND, 2014-2019\)](#)

